

Réunion CSNDG 24 et 25 Octobre 2015 LYON

Membres présents :

- Maxime BEAUGRAND
- Loïc COSNUAU
- Robert COTTET-GAYDON
- Lydie FERREY
- Pascal GIRARDOT
- Eric LE MERCIER
- Elisabeth MERCIER RAFIN

Excusés :

- | | |
|----------------------|---------------------------|
| - Daniel DE PAIX | Président d'Honneur |
| - Amaury DRUESNE | Représentant de l'AFEDG |
| - Patrice HEMMELER | Membre de la CSNDG |
| - Christophe LAMBERT | Membre du Bureau Exécutif |

Invités :

- | | |
|--------------------|---|
| - Catherine GLAISE | Conseillère Technique des Sports de Glace |
| - Thierry SOLER | Directeur Technique National |
| - Martine ROBERT | Cadre technique |

Stage d'Epinal et Autumn Cup Catherine GLAISE

Un stage regroupant les couples minimes et cadets a été organisé à la suite de l'Autumn Cup à Epinal.

Pour pouvoir participer à ce stage, le principe retenu est le suivant :

- Couples licenciés de la FFSG
- Couples concourant en TDF durant la saison 2015/2016
- Couples ayant participé à l'Autumn Cup

Les couples nouvellement recensés depuis la saison dernière seront vus sur 2 jours de stage, les autres sur 5 jours.

Les intervenants seront Catherine PAPADAKIS, Cédric PERNET, Karine ARRIBERT et Marina ANISSINA – pour la PPG Nicolas LLOPIS

Un travail va être effectué à partir de l'Autumn Cup et des vidéos prises. La réglementation, le schéma des danses imposées, etc. seront également abordés. Un travail au sol est également prévu.

L'hébergement se fera au pôle des métiers par chambre de 3.

La pérennité de ce stage à Epinal se pose du fait du départ de Serge PETETIN à la retraite. Serge est en effet un élément important dans l'organisation de ces stages de regroupement. Un contact sera prochainement pris avec la Mairie d'Epinal afin de s'assurer que ce stage pourra se poursuivre par la suite.

Financement :

Coût de 13.000 € entièrement financé par la DTN.

Pour info : financement 2014 DTN : 10 000.00 € - 2015 13 000.00 € soit + 30 % d'aide dans le cadre du développement de la politique couple.

Les clubs sont très demandeurs pour que leurs patineurs participent à ce stage.

14 clubs seront représentés, chiffre en augmentation par rapport aux années précédentes.

Le coût du déplacement par car entre Lyon et Epinal a été sujet à discussion notamment pour les clubs se situant à proximité d'Epinal (coûts supplémentaires d'hôtel et de déplacement pour les parents).

Il est rappelé que ce choix a été effectué pour amorcer la cohésion du groupe.

Les résultats de l'Autumn Cup ne sont pas pris en compte dans la sélection des couples (notamment pour la durée du stage) mais par une sélection de la DTN ; l'organisation se faisant très en amont.

Un rapport détaillé et confidentiel sera envoyé aux entraîneurs.

Un rapport plus général sera envoyé à l'ensemble des élus.

Un retour est également effectué sur l'Autumn Cup. A l'unanimité la qualité de l'organisation est soulignée et le souhait est émis que cette compétition soit pérennisée. La CSNDG décide d'octroyer une aide financière de 2000 €.

Bilan Financier Lydie FERÉY

Le bilan prévisionnel 2015 est présenté. L'intégralité du budget alloué à la CSNDG sera dépensée

Les dotations à la Summer Cup et à l'Autumn Cup sont ajoutées à la communication relative à la prise en charge des frais de compétitions.

Une précision est également apportée concernant la prise en charge des Spécialistes techniques.

Spécialiste technique dédié = spécialiste technique non entraîneur sur la compétition – défraiement identique à celui d'un officiel d'arbitrage.

Spécialiste technique renfort = celui ayant au moins un concurrent patinant dans la compétition. Dans ce cas seuls les frais de repas seront pris en charge par l'organisateur (en fonction de l'organisation des repas mise en place pour les autres officiels d'arbitrage).

(Nouvelle communication 210 qui annule et remplace la 201)

La CSNG émet également le souhait de pouvoir bénéficier d'un compte bancaire dédié qui faciliterait notamment le paiement des inscriptions aux compétitions par virement. A ce jour, ces inscriptions se font par chèques bancaires, avec les risques de pertes que cela présente.

PREVISIONNEL 2015 - CSNDG

BUDGET INITIAL

25 000,00

ENGAGEMENTS - DEPENSES au 24/10/2015

DESIGNATION	
Compétitions	10 025,82
Réunion CNOA 23/05/2015	1 371,72
Réunion CSNDG 05/2015	2 878,48
Assemblée générale	1 055,75
Séminaire Juges lors des Championnats de France Junior	2 473,34
Achat carnets de tests (1000)	238,00
formation ST/CT	3 992,05
Séminaire DVRO	2 833,23
Présentation AGORA	422,50
Matériel informatique	353,10
frais généraux	1 440,73
	27 084,72

RECETTES au 24/10/2015

DESIGNATION	
Ventes boutique CSNDG	3 945,50
Location du matériel CSNDG	1 890,00
Pénalités clubs	1 020,00
	6 855,50

Solde au 24/10/2015

4 770,78

PREVISIONNEL ENGAGEMENTS - DEPENSES

DESIGNATION	
Réunion CSNDG	3 000,00
Transport Matériel Saint Gervais Lyon	150,00
Autumn Cup	2 000,00
Stage Epinal	
Formation probatoire	170,00
Hotel AG	1 000,00
	6 320,00

PREVISIONNEL RECETTES

DESIGNATION	
Location Matériel CSNDG (210 X 2)	420,00
Ventes Boutique	500,00
	920,00

SOLDE BUDGET PREVISIONNEL AU 31/12/2015

-629,22

VALIDATION AUTOMATIQUE DES TESTS **Maxime BEAUGRAND**

Les scores minimums pour la validation des danses en compétition sont revus et feront l'objet d'une nouvelle communication (209).

Un suivi de réussite des médailles permettra d'évaluer la pertinence de la méthode de calcul. En cas d'incohérence, des modifications seront possibles avec rétroactivité, celle-ci ne pouvant jamais intervenir en défaveur des patineurs.

La communication précisera que les échelles de valeur ont changé.

RENCONTRE AVEC LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Thierry SOLER

Thierry SOLER présente Martine ROBERT, en charge de l'animation territoriale depuis le 1^{er} Septembre 2015.

Sa mission est d'accompagner les ligues et les CSN sur l'élaboration des projets de développement.

Une réunion est prévue le 31 Octobre pour la présentation du calendrier et des étapes de ce projet.

Loïc COSNUAU souligne la nécessité d'une communication plus importante et cite notamment la date de la prochaine AG qui n'a pas encore été communiquée et qui n'est donc pas diffusée aux clubs.

Les relevés de décisions des réunions du Conseil Fédéral et Bureau Exécutif prévus ne sont pas diffusés aux CSN.

Présentation de la convention individuelle avec les athlètes

Une convention individuelle avec les athlètes a été mise en place.

Un entretien individuel est réalisé avec chaque athlète et son entraîneur. 4 objectifs sont fixés, ambitieux mais atteignables.

L'accompagnement de la FFSG est basé sur les frais individuels définis et engagés par les athlètes.

Une partie est fixe et une autre dépend des objectifs. Auparavant seuls les résultats sportifs à venir étaient pris en compte.

Un plafond maximum est fixé par discipline.

Des primes à la performance ont été mises en place et sont cumulables

La CSNDG pose la question d'un éventuel retour sur les clubs formateurs. Une réflexion sur la mise en place d'une indemnité formation est en cours.

La CSNDG demande à ce que soit clarifié le droit de porter l'équipement France, des tenues « ressortant » à l'occasion de compétitions alors même que les athlètes ne font plus partie de l'équipe de France.

Par ailleurs, comment doter les compétiteurs d'une tenue représentative de la France lors de compétitions internationales (hors Grands Prix). Les autres pays semblent équiper leurs compétiteurs.

REPARTITION DES TACHES AU SEIN DE LA CSNDG

Patrice HEMMELER a émis le souhait de quitter la CSNDG pour des raisons personnelles.

La CSNDG le remercie pour son implication et souhaite pouvoir continuer à solliciter ses compétences en cas de besoin.

La candidature de Corinne CORNU est proposée par Loïc COSNUAU et retenue par l'ensemble des membres de la CSNDG.

L'accord de Corinne CORNU ayant été obtenu, sa nomination sera donc prochainement soumise à la validation du Bureau Exécutif.

Le tableau de répartition des tâches est revu pour permettre un fonctionnement plus optimal de la CSNDG.

Concernant le projet de développement Pascal et Loïc vont s'atteler à la tâche après la réunion de coordination prévue le 31 Octobre.

QUESTIONS DIVERSES

- Places gratuites en compétition

La CSNDG rappelle qu'en cas d'entrées payantes lors d'une compétition, 2 places gratuites par compétiteur (un couple = deux compétiteurs) doivent être prévues par l'organisateur.

- Problème rencontré pour l'organisation du premier TIR sur la zone EST

La zone Est n'a pas réussi à trouver de patinoire pour l'organisation de son premier TIR. Celui-ci sera regroupé avec celui organisé par la Zone Sud Est les 16 et 17 Janvier à Clermont Ferrand.

A cette occasion, il est demandé, lorsque toute une zone se déplace sur une compétition, à ce que les podiums soient séparés par zone.

Par contre lorsqu'il s'agit d'un déplacement individuel, le patineur ne viendra que marquer son score et ne sera pas pris en compte pour les podiums.

- PV de la dernière AG ;

Il est adopté à l'unanimité et sera prochainement mise en ligne.

- Répartition des compétitions

Suite aux questions posées lors de la dernière Assemblée Générale, un tableau de répartition de l'organisation des compétitions sur 5 ans a été établi par la CSNDG.

LA CSNDG va s'appuyer sur ce tableau pour prioriser les zones par rapport à l'organisation des futures compétitions.

Il appartiendra aux Responsables de Zones de travailler sur les candidatures de leur zone.

Concernant la Summer Cup, un cahier des charges ainsi qu'un appel à candidature sera fait au plus tard pour le 1^{er} Décembre. La candidature retenue ne comptera pas par rapport à la répartition des compétitions, compte- tenu de la spécificité de l'organisation de cette compétition.

- **Règlement intérieur**

Afin d'en permettre une lecture plus rapide, un nouveau sommaire avec renvoi automatique aux rubriques est en cours d'élaboration.

- **Session de tests**

Des difficultés sont rencontrées pour effectuer les vérifications requises lors de l'organisation des sessions de tests, les passages de lames n'étant souvent pas enregistrées sur le site de la CSDNG.

Il est rappelé aux clubs de respecter la procédure et de transmettre leurs rapports de passages de lames conformément à la règle 4492 du Règlement Intérieur.

- **Trophée des petits prodiges**

Cette compétition est confirmée.

Toutefois le cahier des charges n'est à ce jour pas établi. Il s'agira d'une compétition internationale et le nombre de places ouvertes aux couples français n'est pas encore connu.

La CSNDG décide que la sélection à cette compétition se fera au French Ranking de la saison, à partir de l'Autumn Cup.

- **Demande d'équivalence de Tumova Stepenka**

Une demande d'équivalence est parvenue à la CSNDG concernant cette patineuse d'origine tchèque. A ce jour, les documents fournis ne permettent pas à la CSDNG de donner une équivalence.

Le club sera donc invité à se rapprocher de la CSNPA afin de vérifier si des équivalences dans cette discipline peuvent être obtenues.

Clôture de la Réunion de la CSDNG Dimanche à 15H30.

La CSNDG remercie le LGP et son Président Pascal GIRARDOT pour la qualité de l'accueil qui lui a été réservée.

La prochaine réunion de la CSNDG aura lieu lors des Championnats de France Juniors.